

AVIS N° 2025/09/11-01

La **Commission de la Recherche**, en sa séance du 11 septembre 2025, sous la présidence de M. Éric BERTON, Président d'Aix-Marseille Université, représenté par M. Stefan ENOCH, Vice-président Recherche,

Vu le Code de l'éducation, notamment son article L712-6-1, paragraphe II ;

Vu les statuts modifiés d'Aix-Marseille Université ;

Vu la demande de subvention déposée par le Laboratoire de Chimie de l'Environnement (LCE - UMR 7376) ;

Projet

« CHEM'EXPO : Contribution des contaminants chimiques à l'exposome humain et à l'exposome environnemental l'interdisciplinarité »

Les membres de la Commission de la Recherche approuvent les demandes de subventions et le plan de financement proposés par le Laboratoire de Chimie de l'Environnement (LCE - UMR 7376) pour le projet « CHEM'EXPO : Contribution des contaminants chimiques à l'exposome humain et à l'exposome environnemental », tels que définis en annexe.

Cet avis est émis à l'unanimité des membres présents ou représentés.

Membres en exercice : 36

Quorum : 19

Présents ou représentés : 23

Fait à Marseille, le 11 septembre 2025,



Pour le Président et par délégation,
Le Vice-Président Recherche
d'Aix-Marseille Université
Stefan ENOCH

Composante/ Service	Laboratoire(s) / Code Unité...	Personne en charge du projet	Intitulé du projet / Objectifs	Organisme financeur	Montant demandé HT en €	Montant total HT du projet en €	Co-financements acquis (a) ou sollicités (s) en €
SCIENCES	LCE UMR 7376	BOUDENNE Jean-Luc	CHEM'EXPO : Contribution des contaminants chimiques à l'exposome humain et à l'exposome environnemental Le présent projet vise à mieux décrire, interpréter et quantifier l'exposome chimique grâce à l'acquisition d'outils analytiques de pointe nécessaires à l'identification et à la quantification de contaminants dans les différents compartiments de l'environnement, mais également dans les fluides biologiques et autre proxy humain (comme les cheveux), afin d'établir les liens entre contamination environnementale et santé humaine. Ces outils permettront également d'étudier le transfert de ces contaminants dans les différents compartiments de l'environnement et dans la chaîne alimentaire, et d'étudier également les sous-produits de ces contaminants (parfois plus toxiques que les molécules parents), par des études mécanistiques et cinétiques.	Région Sud PACA FEDER	1 264 476,09	2 164 008,02	Laboratoire LCE : 744 731,93 (a) Région Sud PACA : 154 800 (s) FEDER : 1 264 476,09 (s)